République Française Arrondissement d'Aubusson Commune de Gentioux-Pigerolles

Extrait du Registre des Délibérations Du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Gentioux-Pigerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Gentioux, sous la présidence de Madame Dominique SIMONEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : MMES Evelyne Faure, Colette NEYRET, Dominique SIMONEAU, MM PINTAPARY Jean-Philippe, TARNAUD Daniel

Pouvoir : M Jean-Pierre BOSDEVESY à Mme Dominique SIMONEAU, Mme Annie WOILLEZ à Mr Daniel TARNAUD, Mme Blandine PICOUT à Mme Collette LAGEDEMONT

Absente : MME Emilie GIANRE

Secrétaire : Mme Evelyne FAURE

Cotisations :
Amac : 128,34 €, Fondation du patrimoine : 55 €, Lire en Creuse : 50 €,
CAUE : 100 € Oui à l'unanimité

Subventions :
Sapeurs-pompiers : 500 €, Lieutenant de louvèterie : 50€, Prévention routière : 50€, Banque alimentaire : 100€, Conte en Creuse : 200€, Collège : 200€ (sous réserve de fournir bilan financier

Oui à l'unanimité

DM pour le budget des Gîtes :
Dépenses de Fonctionnement :

002 : déficit de fonctionnement :	- 4 813,98€
023 : Virement de la section d'investissement :	+ 4 813,98€
Recettes d'investissement :	
1068 : Affectation du résultat :	- 4 813,98€
021 : Virement de la section de fonctionnement :	+ 4 813,98€

Oui à l'unanimité

Marché :
Pas de changement de tarif, Evelyne Faure passera sur le marché.

Oui à l'unanimité

Délibérations contrats d'embauche :
Mme Passebon assurera l'accueil de l'exposition.
M. Mettaz sera embauché pour la période d'été.
Mme Perget sera embauché à mi-temps pour assurer les remplacements en août.
Un geste sera fait pour le travail effectué à Pigerolles par le stagiaire.
Oui à l'unanimité

Paiement obligatoire en ligne :
Une convention sera signée entre la Commune et la Direction générale des services publics. Oui à l'unanimité

Réseau de chaleur :
Pour régulariser les paiements nous délibérons pour supprimer deux mois d'abonnements en raison de la coupure durant l'été. M. Pintapary a évoqué ce problème et signalé qu'il avait donné l'information.
Oui à l'unanimité

Prolongation maintenance IDEX :
Pour 2019, la maintenance s'élèvera à 19 390,46€ Oui à l'unanimité

Maintenance du défibrillateur : recherche d'une société pour la maintenance
Oui à l'unanimité

Convention pour les transports scolaires :
Ils sont désormais gérés par Bordeaux. Les familles doivent s'inscrire sur le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr Oui à l'unanimité

Cantine scolaire :
Une nouvelle loi introduit un menu végétarien par semaine. Il doit être appliqué au 1er novembre 2019 au plus tard. Oui à l'unanimité

ARS :
Suite au décès survenu à la Villatte, une réunion s'est tenue à Gentioux avec les Maires du secteur et intervenants de santé. Les services de l'état n'ont pas pu y participer en raison de la période pré-électorale. Nous attendons une autre réunion.
L'ARS propose de mettre en place un budget participatif pour proposer des projets.
Chacun peut participer sur le site : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
Oui à l'unanimité

Motion urbanisme :
Il s'agit de demander une dérogation pour les zones rurales. Oui à l'unanimité

Ecole :
La demande de la Directrice, du matériel pour accueillir les enfants de CP est acceptée. Par contre l'accès à la piscine pendant 6 mois n'a pas semblé raisonnable.
Oui à l'unanimité

CLECT : validation des résultats de la CLECT Oui à l'unanimité

Captages :
La mise en conformité va être suivie par le cabinet VRD'eau. Oui à l'unanimité

Joux :
Un devis est proposé pour restaurer le four à pain. Oui à l'unanimité

Manifestation de l'été :
Inauguration de l'expo de l'AIAP à Gentioux : 12 juillet à 18h
Randonnée d'Art Scène : 13 juillet à 9h
Inauguration de l'expo de l'AIAP à Aubusson : 13 juillet à 18h
Spectacle du 16 août à 22h : La compagnie Pyros présentera son spectacle devant l'église.
Balade contée jeudi 22 août à 9h30 : « Kesako ! » de Gilles El Baz
Oui à l'unanimité

L'an zéro à Pigerolles :
« Un point sur l'an zéro à Pigerolles :

Oui, j'ai conscience que faire ce grand rassemblement sur la commune de Gentioux-Pigerolles, en zone Natura 2000, peut interpeller.

Mais j'ai aussi conscience que la situation environnementale : dérèglement climatique et déficit hydrique, doivent faire l'objet de choix importants.

Non, je ne suis pas convaincue pas la mise en place d'une taxe carbone : Ce n'est pas une taxe qui empêchera les glaciers de fondre !

Non, je ne suis pas convaincue par des positions excessives plus provocatrices que pertinentes : Ce n'est pas vivre en dehors de zones viabilisées dans un repli communautariste qui favorisera la protection de l'environnement et évitera les plus défavorisés d'être en danger !

Notre société a vécu durant des siècles en ménageant les ressources de la planète, nos parents et grands-parents ont vécu sur ce territoire de manière raisonnable. A

cette époque « la part du colibri » avait un sens. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : l'individu ne maîtrise pas l'essentiel !

Aujourd'hui, les transports routiers sont favorisés au détriment du ferroviaire : le colibri n'y peut rien !

Des marchandises sont acheminées par tankers et gros porteurs qui sillonnent les océans et les airs : le colibri n'y peut rien !

Des paquebots surdimensionnés polluent les océans et créent des perturbations dans les ports où ils font escale : le colibri n'y peut rien !

Force de conclure que les excès sont au niveau international : Il faut arrêter de culpabiliser le colibri, ce n'est pas celui qui va travailler en voiture qui met la planète en danger !

Je crois qu'on a laissé s'installer des particularismes et des revendications communautaristes et économiques contraires aux principes de l'intérêt général.

Oui, la théorie du colibri a du plomb dans l'aile : de gentils conseils ne changeront strictement rien aux causes profondes du dérèglement climatique et du déficit hydrique, qui relèvent de notre modèle de développement, fait de consumérisme frénétique et de productivisme agricole. Les réponses existent : agro écologie, plus grande implication des entreprises et surtout des états : relocalisation massive de l'économie, rien ne vaut une bonne politique publique.

Aujourd'hui, il faut faire pression au niveau des états et des acteurs économiques. C'est ainsi que la proposition de « l'affaire du siècle » de saisir en justice ces états qui font la sourde oreille pouvait donner à réfléchir.

Oui, je crois que ce type de rassemblement peut déclencher une prise de conscience des états :

- *à condition qu'ils soient multiples et que les participants soient exponentiels,*
- *à condition qu'ils soient exemplaires par leur tenue,*
- *à condition qu'ils soient expérimentaux pour mettre en œuvre une stratégie : zéro déchet avec gestion draconienne de l'utilisation de l'eau.*

Dominique Simoneau
Vice présidente environnement Creuse Grand Sud »

Fin de la séance à 20h30